



Alerte en douanes canadiennes et en commerce mondial

Avis publié dans la *Gazette du Canada* –
Consultations sur un accord possible avec
les membres restants de ce qui était
auparavant le Partenariat transpacifique¹

Le 19 octobre 2017

Le 30 septembre 2017, le gouvernement du Canada a publié un avis dans lequel il indique souhaiter connaître le point de vue des Canadiens, y compris le public et les parties intéressées, sur un accord possible avec les membres restants de ce qui était auparavant le Partenariat transpacifique : l'Australie, le Brunei, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam. (TPP11)

**Personnes-ressources :
Leaders de la pratique des
douanes :**

[Daniel Kiselbach](#)

Associé, Droit fiscal Deloitte

Tél. : 604-640-3821

[Lisa Zajko](#)

Associée, leader nationale, Douanes
et commerce mondial, Deloitte

Tél. : 416-643-8922

¹ *Gazette du Canada*, Partie 1, vol. 151, n° 39, 30 septembre 2017, page 3759.

Au cours de 2017, les 11 pays restants ont discuté en vue de conclure possiblement un accord dès novembre 2017 à De Nang, au Vietnam. L'avis précise que « En raison des récents développements, ceci représente une occasion de reconsidérer les nouvelles possibilités qui peuvent en découler pour les Canadiens, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que pour le Canada d'établir les règles des échanges commerciaux dans la région. » L'avis indique que :

1. À la suite du retrait des États-Unis du Partenariat transpacifique, les 11 pays restants ont exprimé le souhait de déterminer la meilleure façon de faire en sorte qu'un accord optimisé puisse aller de l'avant.
2. Les pays restants sont importants sur le plan commercial pour les exportateurs et les investisseurs canadiens.
3. Ces 11 pays, y compris le Canada, représentent une population de 494 millions d'habitants et leur PIB combiné s'élève à 10,2 billions de dollars américains, ce qui équivaut à 13,6 % du PIB mondial.
4. En 2015, les échanges de marchandises entre ces pays ont totalisé 404 milliards de dollars américains.

Les parties intéressées sont invitées à faire connaître leur point de vue d'ici le 30 octobre 2017. Les mémoires peuvent être transmis par voie électronique à l'adresse TPP-PTP.Consultations@international.gc.ca ou par voie postale à :

Canada – Consultations sur le commerce du Pacifique
Affaires mondiales Canada
Direction des négociations commerciales (TCA)
Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Lisa Zajko de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. au lzajko@deloitte.com ou Daniel Kiselbach de Droit fiscal Deloitte, au dkiselbach@deloittetaxlaw.com.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

La Tour Deloitte
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 0M7 Canada

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.

Ce document est publié par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judiciaires d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

**Autres personnes-ressources :
Vancouver**

[Janice Roper](#)

Associée, leader nationale, Taxes indirectes, Deloitte
Tél. : 604-640-3353

[Satinder Bains](#)

Directeur principal, Deloitte
Tél. : 604-640-5074

[Elizabeth Peon Valle](#)

Directrice, Deloitte
Tél. : 604-640-3354

Toronto

[Frank Caruso](#)

Directeur principal, Deloitte
Tél. : 416-601-5281

[R. Jason Riche](#)

Associé, Deloitte
Tél. : 403-267-1702

Montréal

[Robert Demers](#)

Associé, Deloitte
Tél. : 514-393-5156

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

Droit fiscal Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

La Tour Deloitte
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 0M7 Canada

Ce bulletin présente de l'information générale et ne donne pas de conseils juridiques.

Un cabinet d'avocat affilié à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Droit fiscal Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est un cabinet juridique national indépendant ayant des bureaux partout au Canada. Notre équipe d'avocats fiscalistes possède une vaste expérience de tous les domaines touchant les litiges fiscaux et le règlement de différends, et elle comprend plusieurs des meilleurs avocats plaidants en fiscalité au pays. Nous aidons nos clients à gérer les processus liés aux vérifications, aux cotisations et aux appels, et nous représentons des particuliers et des sociétés devant tous les tribunaux. Nous traitons tous les aspects du droit fiscal canadien, y compris l'impôt sur le revenu au pays et à l'étranger, la douane, la TPS, la TVH et la taxe de vente provinciale.

Si vous ne voulez pas recevoir d'autres messages électroniques de Deloitte sur ce sujet à l'avenir, veuillez envoyer ce courriel à l'adresse unsubscribe@deloitte.ca